

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 9  
Présent : 6  
Votants : 7

L'an deux mil vingt deux  
<sup>22 septembre</sup>  
Le 19 juillet à 20 heures 00  
Le Conseil Municipal de la commune de Roche  
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,  
A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.  
Date de la convocation du Conseil Municipal : 12/07/2022  
**Présents** : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-  
DESTOUR, adjointe, Mr Laurent GRIOT, adjoint, Mr Jérôme VRAY, Mr  
Jean-Yves BESSEY, Mme Annick MAISSE conseillers municipaux.  
**Excusé** : Mr Frédéric GRANDPIERRE, conseiller, Mr Jean-Baptiste  
WILLAUME, conseiller, donne pouvoir à Madame Christelle MASSON  
**Absent** : Mme Cindy CHARLES, conseillère  
**Secrétaire de séance** : Mr Jérôme VRAY

**Objet : TAXE AMENAGEMENT 2022**

Madame le Maire expose la possibilité de revoir le taux de la taxe d'aménagement actuellement à 2.5% depuis janvier 2017.

Il est proposé de passer le taux à 3.5%.

Après délibération le conseil vote à l'unanimité ce nouveau taux.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS  
CERTIFIE CONFORME  
Fait à ROCHE, le 22 septembre 2022

Le secrétaire de séance  
Jérôme VRAY

Le Maire  
Christelle MASSON

